



Cotentine

► Généralités

Origine.- Presqu'île du Cotentin et Normandie.
Oeufs à couver.- 65 grammes ; coquille blanche.
Diamètre des bagues.- Coq: 20 mm ; poule : 18 mm.
Masse.- Coq : 3 à 3,5 kg ; poule : 2 à 2,5 kg.

► Type et but de l'élevage

Poule à deux fins, de type fermier, taille moyenne, élégante et fière. A rechercher la conservation et l'amélioration du type original.

► Standard

COQ

Corps.- Bien proportionné, incliné vers l'arrière.
Tête.- Moyenne, bien proportionnée.
Crête.- Simple, droite, assez fine ; 5 à 6 dents, le lobe légèrement détaché de la nuque, rouge.
Barbillons.- Bien développés, arrondis, rouges.
Oreillons.- Moyens, rouges, sans trace de blanc.
Face.- Texture fine, dénudée, rouge.
Yeux.- Vifs, à iris jaune orangé.
Bec.- Assez fort, légèrement recourbé, gris de plomb.
Cou.- Longueur moyenne, bien arqué camail abondant.
Dos.- Droit, large aux épaules, sans bouffant à la selle ; lancettes des reins abondantes.
Poitrine.- Large, portée relevée et proéminente.
Abdomen.- Bien développé.
Ailes.- Assez longues, portées serrées au corps.
Queue.- Bien développée ; rectrices longues et larges ; faucilles longues, larges et bien recourbées.
Cuisses.- Fortes, bien apparentes, emplumage collant.
Tarses.- Longueur moyenne, forts, lisses, fins, gris de plomb.

POULE

Ressemble au coq en tenant compte des différences sexuelles. Position légèrement relevée, ligne du dos presque horizontale petite crête, droite.

► Coloris du plumage

Variété noire :

Noir à riches reflets verts, surtout chez le coq, sans trace de reflets métalliques ou violets.

► Défauts disqualificatifs

Taille trop petite ou ressemblance trop marquée au type asiatique ; trop de bouffant. Plumes aux tarses ou d'autre couleur que gris plomb ; queue d'écureuil ou pauvre en faucilles ; crête penchée.
Coq pesant moins de 2,7 kg ; poule moins de 1,7 kg.

La poule a toujours été d'un apport économique important dans les fermes. La proximité de la mer et du marché anglais ont permis à une élégante dame noire de la presqu'île du Cotentin de connaître des jours glorieux. A titre d'exemple, pour la seule année 1865, c'est plus d'un milliard d'œufs qui seront exportés vers l'Angleterre et les îles anglo-normandes depuis Carentan et son ouverture sur la Manche ! Ce commerce est principalement assuré par les marchands de beurre qui peuvent aller s'achalander jusqu'au Sud Manche et même l'île et Vilaine.

Le standard de la Cotentine a été déposé en 1925 par la société d'aviculture de Cherbourg. Cette race de volaille descendrait de poules locales de couleur noire ; elle aurait pu aussi subir l'influence de volailles venues d'Angleterre, ce qui serait possible étant donné la situation géographique du Cotentin. Enfin un hypothétique lien existerait aussi avec une autre volaille de Normandie, la poule de Caux, noire aussi, mais sans standard officiel et disparue aujourd'hui.

Comment cette poule originaire de haute Normandie serait venue dans le Cotentin ?

Le seigneur de Gouberville se rendait souvent à Rouen, ce gallinacé aurait donc pu se trouver dans ses malles au retour...

Il faut dire aussi que la Cotentine est une poule assez rare qui revient de loin ; en effet lors de la Seconde Guerre mondiale, le Cotentin a payé un lourd tribut et la Cotentine, comme tous les animaux de ferme, a, elle aussi, souffert de ce conflit.

Dans les années 1950 il ne restait que quelques spécimens conservés par des anciens. Aujourd'hui, le CSRAN œuvre à sa sauvegarde mais cette race demeure très rare en France, et on ne trouve cette poule quasiment qu'en Normandie (et surtout dans la Manche).

La Cotentine est une poule adaptée à sa région, elle supporte parfaitement le climat venteux et humide du Cotentin. Volaille pratique par définition, la Cotentine est utilisée à deux fins, la chair et la ponte. Les poulets atteignent leur masse d'abattage assez rapidement et leur chair est plutôt fine. Enfin l'élève du Cotentin est une bonne mère, c'est-à-dire une bonne couveuse et une bonne meneuse de poussins.

À première vue c'est une poule comme les autres, c'est à dire noire ; certains pourraient la confondre avec des races étrangères (comme l'Australorp ou l'Orpington) mais son regard et sa silhouette permettent facilement de la différencier. En effet son plumage est serré au corps et ses courbes harmonieuses lui donne un air de poule campagnarde ; son œil d'un bel éclat orangé (« œil de coq ») atteste de sa vivacité et son plumage noir dispose au soleil de superbes reflets vert métallisé scarabée (notamment chez le coq)



La Cotentine est aussi aisément identifiable par sa face rouge et dénudée, ses oreillons rouges, (et non blancs comme ceux de ses consœurs normandes « Pavilly », « Gournay » « Crèvecoeur » ou « Le Merlerault »), situés de part et d'autre de sa tête, sa crête discrète, petite et droite, sensiblement différente de celle du coq pourvue d'un lobe légèrement détaché au

niveau de la nuque. Les œufs qu'elle pond en abondance en saison (environ 150 par an) ont une coquille légèrement colorée (rose/beige) ce qui fait là aussi une différence avec les œufs blancs des autres poules normandes et atteste une fois de plus de l'influence du commerce maritime et d'introduction de gène de volailles étrangères dans l'histoire génétique de la Cotentine

Le coq, enfin est d'une allure très fière et promène sa prestance parmi les poules de sa cour avec une grande élégance. Ses plumes caudales sont bien développées, mais il est à noter qu'elles ne retombent pas jusqu'au sol. Elles s'arrêtent au niveau d'une ligne horizontale que l'on pourrait tracer en haut de la cuisse du coq vu de profil. Aujourd'hui, le regain d'intérêt pour les animaux de basse-cour et notamment les poules permet d'envisager un nouveau départ pour les races avicoles normandes et la Cotentine en particulier. Il est à noter qu'elles sont observables dans le très joli cadre de la ferme musée du Cotentin à Saint-Mère-Eglise.



Enfin, le CSRAN (Collectif pour la Sauvegarde des Races Avicuniques Normandes) œuvre à la mise en place de micro-conservatoires, il encourage et met en relation les possesseurs de ces animaux dans le but de pérenniser la biodiversité et les variétés de basse-cour patrimoniales.

